



**HAL**  
open science

## **Un 2e contact pour qui ? Entre travail et risque sanitaire, résoudre l'équation mémorielle du CEP**

Florence Mury, Renaud Meltz

### ► **To cite this version:**

Florence Mury, Renaud Meltz. Un 2e contact pour qui ? Entre travail et risque sanitaire, résoudre l'équation mémorielle du CEP. Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique. Un Deuxième contact ? Histoire et mémoires du Centre d'expérimentation du Pacifique, 2025. <hal-05247950>

**HAL Id: hal-05247950**

**<https://hal.science/hal-05247950v1>**

Submitted on 10 Sep 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## Un 2<sup>e</sup> contact pour qui ? Entre travail et risque sanitaire, résoudre l'équation mémorielle du CEP

« Les travailleurs du CEP ? Ils sont tous morts... »

Cette phrase, nous l'avons souvent entendue lorsque nous cherchions à rencontrer d'anciens travailleurs<sup>1</sup> du CEP, pendant la campagne d'entretiens qui nous a conduit dans quatre archipels, à Tahiti, Nuku Hiva, Ra'iātea, Huahine, Hao et Tupuai. Un tel propos, procédant par raccourci et réduction, révèle une impatience : tourner la page ouverte par l'installation du CEP. Elle dévoile aussi le processus de victimisation, selon l'acception dépourvue de jugement moral que donne Yannick Barthe à ce terme : une démarche par laquelle un collectif se définit ou définit un autre groupe comme victime, en apportant la preuve du préjudice subi (Barthe 2017 :11). La reconnaissance d'une exposition au risque radioactif, pour être la plus opératoire possible, suppose la *passivité* des anciens travailleurs<sup>2</sup>. Cette passivité assignée a largement obéré la possibilité de mettre en récit la vie au temps du CEP et créé une tension entre le statut de victime et les gains matériels acquis. Les rémunérations perçues dans le cadre du travail au CEP, parce qu'elles manifestent une agentivité, deviennent le signe d'un consentement. Tout se passe comme si la rémunération avait justifié l'exposition au risque : le salaire apparaît *a posteriori* comme une contrepartie, selon une logique de « monétisation » de la santé (Cabot et Davigo 2023 : 158). Témoigner de l'accès à certaines formes d'abondance matérielles met en balance les satisfactions obtenues avec le risque encouru. De sorte que pour l'ancien travailleur, le processus mémoriel inverse la charge de la responsabilité de la contamination de soi – voire de ses proches, avec la notion de risque transgénérationnel, sur lequel la science n'apporte pas de réponse tranchée.

L'accès aux archives n'aide pas à rompre avec ces logiques. Dans les sources régaliennes, les Polynésiens sont peu présents ; lorsqu'ils apparaissent c'est d'abord au titre de problèmes à résoudre qui les laissent sans voix : recrutement de personnel local, questions de discipline, régulation des contacts entre militaires de l'Hexagone et populations locales. Ils sont renvoyés à une passivité qui les prive de prise sur les événements. Sur le plan sanitaire, les autorités explicitent rarement l'ignorance dans laquelle les populations sont laissées face à l'exposition au risque, malgré des

---

<sup>1</sup> Par souci d'alignement avec le reste de l'ouvrage, nous n'utilisons pas l'écriture inclusive pour ce chapitre. Les termes « travailleurs polynésiens » désignent ici en très grande majorité des hommes, mais aussi une minorité de femmes et de *raerae* (terme utilisé en Polynésie française pour désigner notamment des femmes transgenres).

<sup>2</sup> «La victime suppose la passivité, garantie d'une forme d'innocence ; le moindre indice qu'elle ait pu d'elle-même contribuer au déclenchement de la violence qu'elle a eu à endurer entache sa situation d'une forme de responsabilité, ouvrant à une relativisation des torts subis et, éventuellement, à la suspension du soutien », Sandrine Lefranc, Lilian Mathieu, « Introduction. De si probables mobilisations de victimes » (Lefranc et Mathieu 2009 : 19 cité dans Barthe 2017 : 72).

exceptions fameuses, tel ce rapport où le Docteur Millon se réjouit, le 10 juillet 1966, qu'à Mangareva « la population tahitienne [*sic*] est parfaitement inconsciente, insouciante et ne se doute de rien »<sup>3</sup>.

En matière d'emploi et de rencontre avec la modernité du salariat et de la consommation, les travailleurs polynésiens apparaissent dans les archives comme des marionnettes de l'histoire, victimes de l'attractivité irrésistible des lumières de la ville : l'agglomération de Pape'ete et ses perspectives d'embauches. Les qualités qui sont reconnues à ces travailleurs les renvoient parfois à une expertise liée à leur environnement (pilotes de baleinières), mais le plus souvent à l'acquisition de savoirs, en mécanique par exemple, qui induisent de nouveaux problèmes : leurs formations les conduiraient à alimenter l'exode rural redouté<sup>4</sup>.

Face à l'invisibilité de la mémoire des travailleurs et la difficulté d'écrire une histoire sociale des sites d'essais par-delà l'exceptionnalité du nucléaire, la notion de contre-nucléarité (Hill *et al.* à paraître) permet de mettre au premier plan de l'histoire du CEP les anciens travailleurs polynésiens en insistant sur le contrepoint que représente leur expérience sociale par rapport aux récits dominants, par le filtre du regard européen (popa'ā) que l'on retrouve notamment dans les archives militaires et la bibliographie savante. L'autorité et l'agentivité de ces travailleurs sur le fait nucléaire restent peu reconnues, marginalisées dans la production académique, mais aussi dans la mémoire collective des essais, y compris en Polynésie française. La parole des anciens travailleurs du CEP que nous avons recueillie dans le cadre d'entretiens semi-directifs compréhensif tranche avec les discours savants, ordinaires ou militants, qu'ils aient été produits depuis la France continentale ou pas, et qu'ils circulent dans l'Hexagone ou en Polynésie.

Pour autant, la parole des travailleurs polynésiens interrogés n'est pas d'un bloc. Les campagnes d'entretiens font voir des trajectoires professionnelles et géographiques diversifiées. Le travail au CEP peut s'exercer comme civil travaillant pour les militaires du CEP ou le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) qui a ses propres filières de recrutement, sans oublier les entreprises sous-traitantes. Les emplois concernent des métiers de service (restauration, entretien) et l'industrie. On recrute sans qualification (manœuvres, dockers) et l'on forme sur place aux métiers de conducteurs d'engin ou de plongeurs par exemple. On compte aussi des Polynésiens militaires de carrière et des appelés, certaines trajectoires cumulant ces multiples statuts.

Ces situations engagent des temporalités très différentes, depuis les contrats de trois mois initiaux au temps du chantier de construction des sites, ou les 10 ou 12 mois de l'appelé (qui peut choisir le volontariat service long), jusqu'aux carrières entières (contrats civils longs ou engagés militaires). On peut y ajouter le salariat informel qu'on repère dans les îles à faible population : à Tureia, poste périphérique, on monnaie contre un peu d'argent ou d'alcool des services de ménage voire un travail

---

<sup>3</sup> SHD, Déclassifications 2013, rapport Millon, La Coquille, 10 juillet 1966.

<sup>4</sup> Archives nationales (AN) 19940227/20, Grimald au MOM, « Problème de main d'œuvre en Polynésie », 27 novembre 1964 ; *ibid*, Colli, 1963, "Rapport sur les incidences de l'implantation du CEP sur l'économie et les finances de la Polynésie française".

sexuel tandis qu'à Hao le ni'au utilisé pour le toit des constructions constitue une source de rémunérations pour les habitants de l'atoll voisin d'Amanu.

En ce qui concerne les lieux d'exercice du travail, les archives permettent de documenter assez finement les rapports en termes d'effectifs entre les Polynésiens, travailleurs ou riverains, et les Français de l'Hexagone, les premiers pouvant se retrouver minoritaires, voire très minoritaires sur les polygones de tirs, Moruroa et Fangataufa ou sur la base avancée de Hao où, malgré l'existence du village d'Otepa, les Européens ont été jusqu'à dix fois plus nombreux que les Polynésiens pendant le chantier et les premiers tirs.

La diversité des trajectoires et situations n'empêche pas de voir émerger des convergences massives de la centaine d'entretiens menés avec d'anciens travailleurs polynésiens s'ajoutant à ceux d'une première campagne, menée en 2019-2020 avec l'historien Alexis Vrignon et des enquêteurs polynésiens. Ces motifs narratifs transcendent les différences internes aux Polynésiens mais tranchent avec une autre mémoire du CEP, celle des Européens (Barthe 2017). L'écart relève de deux logiques.

D'une part, la mémoire du travail des Polynésiens est largement invisibilisée par le récit issu des archives régaliennes centré sur le défi technique de la réalisation des essais, mais aussi par le discours ambiant qui se construit à travers les processus de victimisation et de mise en mémoire. De sorte qu'on ignore l'action et le point de vue des travailleurs polynésiens, occultés par l'obsession des organisateurs du CEP d'avoir créé un « choc de modernité » - une rupture historique subie par les Polynésiens. Nous verrons que l'emploi sur les sites constitue parfois une simple étape professionnelle parmi d'autres pour les travailleurs.

Par ailleurs, la polarisation des souvenirs sur les enjeux sanitaires à travers la construction sociale de la mémoire (associations d'anciens travailleurs, récits politiques et médiatiques, processus d'indemnisation de la loi Morin depuis 2010) occulte la mémoire du travail, par-delà le risque radioactif : le fait de se remémorer la dimension corporelle et technique des emplois, au cours de l'entretien, permet de sortir de l'opposition entre risques et profits.

Le 2<sup>e</sup> contact n'a pas eu lieu (ou seulement dans un sens) : une mémoire du travail propre aux Polynésiens

Si ce volume propose la notion de « deuxième contact » pour rendre compte de la façon dont les décideurs ont anticipé un choc de modernité jouant le Contact, cette anticipation d'une rupture ne trouve pas d'équivalence dans les souvenirs des Polynésiens.

Une rencontre à sens unique ?

Comment réguler les impacts socio-économiques et culturels de l'entreprise industrielle et militaire ? L'intégration de salariés polynésiens est une nécessité pour les militaires en manque d'effectifs, mais une préoccupation pour les autorités civiles.

Le gouverneur Grimald redoute que le CEP crée un développement sans lendemain. Il s'appuie sur un rapport de l'inspecteur des finances Colli qui pointe le péril d'un « prolétariat urbain qui ne retournera pas volontiers à ses origines »<sup>5</sup>. Le député John Teariki a alerté, dès 1963 à l'Assemblée nationale : « la prolétarisation de la population sera accélérée. Des bidonvilles apparaîtront où les Polynésiens achèveront de s'abrutir avant de disparaître »<sup>6</sup>. La modernisation des modes de vie et de l'environnement dénature ce qui est conçu par les Occidentaux comme un espace réservé, depuis les temps coloniaux.

Du côté des anciens travailleurs polynésiens, on ne trouve guère cette « nostalgie par anticipation » (Grimald 1990 : 279). Les entretiens ne manifestent pas que le CEP ait constitué pour eux une nouvelle rencontre coloniale, menaçant leurs modes de vie traditionnels. La fameuse asymétrie repérée par Romain Bertrand entre événement pour les colonisateurs et non-événement pour certains colonisés s'applique à la Polynésie nucléarisée (Bertrand 2011). Les Européens du CEP, nouveaux venus en Polynésie, croient rejouer le premier contact avec un peuple « traditionnel » ; pour les Polynésiens, ils s'inscrivent, à une échelle nouvelle, certes, dans la continuité de la venue de métropolitains dans leurs îles. Ce sont les popa'ā qui, dans les entretiens, reviennent sur leur émerveillement face à leur rencontre avec un monde naturel exotique pour eux : « Hao c'était un atoll. Ah, un atoll ! C'était merveilleux. Le rêve ! »<sup>7</sup>.

Lorsque nous évoquons les relations entretenues avec les popa'ā sur les sites du CEP, les anciens travailleurs polynésiens coupent court en balayant la question d'un immuable : « ça se passait très bien », « ils étaient sympas, cools ». Ce désintérêt pour la question du « contact » qui préoccupait les cadres métropolitains est peut-être dû à notre statut d'Européen dans la configuration de l'entretien : le témoin peut redouter de froisser l'enquêteur dans un contexte polynésien où la presse invoque la montée d'un soi-disant racisme antiblanc ? Si l'on peut supposer qu'on ne parle pas librement des popa'ā avec des popa'ā, certains travailleurs reviennent parfois au cours de l'entretien sur des formes de domination et de privilèges que détenaient les Européens. Un ancien agent du SMCB à Moruroa raconte : « Au CEA, il y avait des gens, des agents, ils viennent de métropole. Ils étaient chauffeurs de bus en France, quand ils arrivent ici ils sont techniciens. Alors que nous...<sup>8</sup> ». Un ancien gestionnaire du personnel à la Direction du Commissariat de la Marine à Moruroa décrit des sociabilités entre Polynésiens et popa'a conditionnées par l'assignation des premiers à des tâches, des performances considérées comme traditionnelles :

Quand on a organisé les journées de cohésion, les sorties, je ne sais pas, par exemple à la pension "Bon jour" [pension située à la presqu'île de Tahiti], etc., nous, Tahitiens, on était mis un peu de

---

<sup>5</sup> SPAA, 48 W 765 1-2. Rapport Colli, « Incidences de l'implantation du CEP sur l'économie et les finances de la Polynésie française », 31 décembre 1963, p. 24

<sup>6</sup> Intervention de John Teariki à l'Assemblée nationale. CR de la séance du 7 novembre 1963, p. 676-677

<sup>7</sup> Entretien réalisé en 2019, Tahiti.

<sup>8</sup> Entretien du 6 février 2024, Tahiti.

côté quand le repas, il est fourni par la cuisine centrale. Mais quand on fait des journées de cohésion, où il fallait cuire le veau ou préparer le poisson. Alors là, on vient nous chercher, il faut venir<sup>9</sup>.

Ces privilèges sont identifiés de façon plus fréquente dans les discours des femmes ou à propos des femmes, épouses de vétérans ou d'anciens travailleurs polynésiens et européens. Ces témoignages donnent à voir un marché matrimonial favorable aux Européens : réputés « moins violents », « mieux habillés », ils apparaissent comme vecteurs d'ascension sociale, voire porteurs d'un patrimoine génétique offrant des caractères valorisés sur un plan esthétique, peau et yeux clairs. Ce colorisme atteste de l'intériorisation de conceptions racistes héritées de la colonisation, mais il est aussi l'occasion de les mettre à distance, tel ce témoin, rencontré en 2019, qui évoque avec indignation sa mère qui « disait que j'avais de la chance d'avoir la peau blanche et que je devais en profiter pour épouser une femme blanche afin de monter dans la hiérarchie » : « Le colonialisme n'est rien d'autre que ça ».

En comparaison, les travailleurs se montrent moins diserts sur les contacts avec les Européens que sur les différences linguistiques et culturelles qui les ont frappées dans leurs échanges avec les Polynésiens venus d'autres archipels, en arrivant à Hao, Moruroa ou Fangataufa. Certains improvisent une anthropologie sur les usages voire le tempérament des habitants des Marquises ou des Tuamotu. En contraste aux réponses elliptiques sur le 2<sup>e</sup> contact avec les Européens, les anciens travailleurs évoquent spontanément des conflits avec des groupes de travailleurs venus d'autres archipels, perpétuant des rivalités type Tahiti/Îles-sous-le-Vent ou Îles de la Société/Marquises : « Les Marquisiens sont sans filtre », dira un Raromotai, tandis qu'un autre admet volontiers que ses camarades aimaient défier les Tahitiens.

Pas de choc de modernité ?

La description des sites et des bases du CEP ne laisse pas davantage voir la notion d'un choc de modernité. La mémoire des travailleurs se focalise sur l'idée d'une profusion de ressources et d'une prise en charge des besoins liés à la reproduction sociale (hébergement, restauration, loisirs, spiritualité), débordant sur des besoins que les travailleurs n'avaient pas toujours développés (l'alcool, massivement disponible). Pour autant, la crainte d'une rupture avec le mode de vie traditionnel ne revient que rarement dans les entretiens. Un regret apparaît parfois, qui lie culture matérielle et usages sociaux :

Avec l'argent, les gens ont commencé à acheter pour leur  
consommation personnelle et donc penser moins à inviter les  
autres. J'aimerais montrer à mes petits-enfants la valeur du partage,  
si un voisin est dans le besoin il faut l'aider<sup>10</sup>.

---

<sup>9</sup> Entretien du 21 décembre 2023, Tahiti.

<sup>10</sup> Entretien du 23 mars 2019, Tahiti.

Dans la plupart des cas, l'expérience du salariat au CEP a précisément été recherchée parce qu'elle tranchait avec le mode de vie polyvalent antérieur (le coprah, la pêche, le fa'a'apu et parfois l'artisanat)... sans que ces activités aient été pour autant abandonnées. De nombreux travailleurs profitaient de leurs permissions, de leurs week-ends puis de leur retraite pour s'y adonner. Selon le lieu où ils se sont fixés après leur expérience au CEP, ils ont pu retrouver ce mode de vie polyvalent, ce qui laisse voir l'importance de la variable territoriale dans les régimes de nucléarité – compris comme les façons de s'accommoder de la nucléarisation.

L'expérience du CEP tranche également avec le régime alimentaire d'origine, centré sur le poisson. Mais ce dernier se perpétue en dépit des interdits liés à la pêche à Moruroa, que les travailleurs contournent fréquemment :

Pour la pêche, si je dis un peu je mens. C'était beaucoup. C'est dur de ne pas manger le poisson. [...] Des fois, on va à la pêche, parce que nous Tahitiens on a l'habitude de manger du poisson<sup>11</sup>.

Même constat à propos du logement : le CEP, à travers les matériaux qu'il procure directement (à Hao, certains obtiennent gracieusement du bois, du plâtre, des tôles, auprès du magasin militaire ironiquement appelé « Samaritaine ») ou indirectement (la rémunération permet d'acquérir progressivement les matériaux « modernes » en question) entraîne une évolution rapide de l'habitat qu'un intellectuel tahitien comme Henri Hiro déplore. Pour autant, à travers la construction de logements en dur, les travailleurs affirment leur capacité à maintenir l'unité (y compris géographique) du groupe familial, alors que le salariat au CEP suppose un éloignement du foyer et notamment des enfants qui grandissent :

- Ça me manque... L'objectif c'était d'atteindre la retraite tu vois ? Et maintenant, ils sont tous là [il montre sa maison et les terrains voisins]!<sup>12</sup>

Les archives régaliennes laissent voir une forme d'admiration pour la façon qu'ont les Polynésiens d'absorber ce « choc de la modernité » qui n'en est pas un dans la mesure où la nouveauté matérielle se dilue dans les modes de vie : « les Polynésiens se sont adaptés à une situation totalement nouvelle avec une rapidité surprenante »<sup>13</sup>. Cette adaptation est vue depuis Paris comme la promesse d'un alignement culturel et rassure sur la disponibilité d'une main d'œuvre locale, d'une inquiétante imprévisibilité : « En même temps, l'enrichissement a créé des besoins (vespas, voitures, frigidaires, télévision, etc.) et la volonté de satisfaire ces besoins devrait diminuer l'instabilité dans le travail »<sup>14</sup>.

Le temps révèle un malentendu : cette adaptation n'est pas une entrée dans un nouveau modèle. Il ne s'agit pas d'une *conversion* à la modernité, conçue comme une

---

<sup>11</sup> Entretien de janvier 2024, Ra'i'ātea.

<sup>12</sup> Entretien avec un ancien baleinier du CEP, Nuku Hiva, décembre 2023.

<sup>13</sup> SHD, GR 8 S 627, Rapport du général d'Armée J. Crépin, Président de la Commission du CEP, Fontainebleau, le 7 décembre 1966, p. 22-23.

<sup>14</sup> *Ibid.*

rupture par l'abandon d'un mode de vie qualifié de « traditionnel ». Le travail au CEP permet d'associer des pratiques, des manières de faire qui ne sont pas opposées, ou vécues sur un mode contradictoire, parce qu'elles peuvent être insérées dans des objectifs qui restent semblables par-delà l'emploi dans les sites militaires : assurer la continuité et l'unité du groupe familial, maintenir certaines habitudes alimentaires, etc.

Aussi bien, l'usage qui est fait des rémunérations perçues au CEP suscite bientôt des remarques péjoratives de la part des autorités étatiques, dans la continuité des reproches faits aux travailleurs du Sahara :

Les polynésiens utilisent ces revenus à des dépenses de consommation essentiellement, ou de petit investissement (bien semi-durables) : transistors, machines à coudre, vélomoteurs, surtout, et voitures. Une part sert à l'amélioration de l'habitat (construction de farés [sic.] « en dur », toitures en tôle). Une très faible part sert à l'amélioration des exploitations agricoles ou des matériels de pêche (moteurs hors-bord)<sup>15</sup>.

Le reproche de ne pas investir dans des projets de modernisation économique procède des programmes agricoles et halieutiques soutenus directement par l'État selon une logique développementaliste. Or les accommodements sont durables et la conversion n'advient que rarement. À Hao, après la fermeture du CEP, en 2000, plusieurs familles récupèrent les terres louées à l'armée pour des loyers dont la faiblesse était justifiée par la rétrocession aux propriétaires des bâtiments qui y seraient construits. Les récupérations s'accompagnent d'aménagements : construction de cuisines extérieures rappelant les fare tutū, remplacement des toits en ni'au par des tôles, dans un contexte où la collecte de l'eau ruisselant sur la toiture représente un enjeu économique majeur. Ressource gratuite au temps du CEP, via l'usine militaire de dessalement, l'eau devient rare et le matériel hérité vieillit rapidement.

Le CEP comme simple étape d'une salarisation progressive

Lorsque le CEP s'installe en Polynésie, la monétarisation s'est déjà généralisée (Finney 1965 : 320). Le salariat devient plus attractif, sans être absolument neuf au début des années 1960 : la trajectoire de la plupart des anciens travailleurs a croisé une première expérience salariée dans l'île dont ils sont originaires ou à Tahiti. Les témoignages des recruteurs (tel Noël Frogier<sup>16</sup>) comme des anciens travailleurs laissent voir la continuité des contrats et des emplois entre les mines de Makatea et le travail au CEP, avec parfois une expérience intermédiaire à Tahiti. Le travail au CEP s'avère plus rétributeur et moins dur physiquement que l'extraction du phosphate, qui emploie en moyenne environ 700 Polynésiens au début des années

---

<sup>15</sup> SHD, GR 13 R 172 « Rapport sur les moyens d'action du Commandement du C.E.P. en vue de contrôler l'influence de cet organisme sur l'économie de la Polynésie », 1967, p. 72

<sup>16</sup> Entretien de Noël Frogier avec Michèle de Chazeaux, diffusé sur Polynésie 1<sup>ère</sup> le 6 mai 2021.

1960 (Doumenge 1963 et Hoare 2021). Un habitant de Tupuai raconte comment il a choisi de partir à 16 ans de son île après un test de force qui a validé son employabilité en dépit de son âge. Il a signé un contrat d'un an avec Noël Frogier, recruteur de la Compagnie Française des Phosphates d'Océanie. À Makatea, l'enfant des Australes trouve le travail bien rude et son contrat bien long, de sorte qu'il y met un terme dès qu'il le peut, pour partir travailler à Tahiti, où il finit par se faire embaucher par le CEP<sup>17</sup>.

Ce processus de salarisation progressive, en amont de l'expérience au CEP, se retrouve dans pléthore de témoignages. Ces trajectoires peuvent partir des Marquises (Henua Enana). Un natif de Nuku Hiva, employé sur place comme boulanger par un commerçant chinois, aboutit à Moruroa après une étape dans un grand hôtel tahitien. À Arue, sa paie passe de 7 000 à 9 000 francs, pour un travail moins pénible de commis de cuisine. Au bout de trois mois, ce Marquisien suit des amis à Moruroa pour une paie doublée, avant une progression qui permet un coefficient multiplicateur bien plus important. Pour les nombreux travailleurs rencontrés à Hao, le CEP est le plus souvent la deuxième, voire la troisième expérience salariée.

Le CEP n'est pas davantage le terminus des trajectoires professionnelles. Moruroa ou Hao ne sont pas une fin en soi, contrairement à l'appréhension des autorités, pour qui tout aboutirait à l'emploi nucléaire<sup>18</sup>. Que l'expérience au CEP ne constitue qu'une étape d'un parcours où le travailleur fait jouer son droit au départ en dépit des salaires avantageux, ne manque pas d'étonner les militaires et de les irriter lorsque le marché de la main d'œuvre est le plus tendu, à l'heure de la première campagne : « main d'œuvre intelligente, adroite, [...] mais fantaisiste et irrégulière dans le travail, quittant facilement son emploi sans raison apparente »<sup>19</sup>. Le CEP peut constituer une étape de jeunesse, une manière d'effectuer un voyage, parfois lié dans le discours au motif du « taure'are'a », la période d'instabilité associée à la nubilité ; la rencontre avec une compagne peut mettre fin à l'expérience du CEP. C'est particulièrement vrai pour les Marquisiens qui travaillent à Moruroa et ne peuvent effectuer leur permission dans leur île d'origine, puisque le vol est pris en charge par le CEP entre les sites et les seules Îles de la Société.

Pour les travailleurs des archipels les plus éloignés qui poursuivent cependant leur expérience au CEP, Tahiti devient souvent une sorte de *plaque tournante*, où l'on fait venir les ascendants ou la compagne pour les permissions, où l'on loue ou acquiert un domicile, pour stabiliser les relations personnelles.

---

<sup>17</sup> Entretien du 2 février 2024 à Tupuai.

<sup>18</sup> SHD, GR 9 R 891, Rapport sur le CEP, Fascicule II, 1966, Annexe 22 (Société des Grands Travaux de l'Est).

<sup>19</sup> SHD, GR 8 S 627, Rapport du général Crépin, décembre 1966, p. 22.



L'équipe de football de Moruroa à Nuku Hiva (dont Joseph Kautai, debout tout à gauche), 1982, archive privée d'Ida Kautai.

Ces relations personnelles, décisives dans les choix que font les travailleurs, font apparaître leur agentivité. La trajectoire de Joseph Kautai, ancien travailleur du CEP est parlante : en 1982, alors qu'il se rend à Nuku Hiva, son île d'origine, dans le cadre d'un tournoi de football organisé sur place par le CEP, il rencontre Ida, sa future femme, et décide de ne pas repartir à Moruroa. Ils sont trois dans ce cas<sup>20</sup>.

Quand ce n'est pas la rencontre amoureuse qui met un terme à l'expérience professionnelle au CEP, c'est l'achèvement d'un projet immobilier qui clôt cette étape : « J'ai travaillé dans FOREX de 1980 à 1987. Après, une fois que ma maison a été finie, j'ai quitté »<sup>21</sup>.

Le fait de quitter le CEP n'est pas toujours un choix : les besoins en main d'œuvre fluctuent selon les campagnes et baissent brusquement en 1975 avec le début des tirs souterrains. Quant aux longues carrières au CEP, elles ont existé et certains travailleurs y ont trouvé une reconnaissance à travers leurs chefs. Mais l'existence de trajectoires plus courtes voire le refus de saisir l'occasion de travailler au CEP après y avoir exercé son service national, obligent à sortir du schéma selon lequel l'attractivité du CEP serait irrépressible et la nucléarisation irréversible.

Les témoignages permettent ainsi d'identifier un écart important entre la mémoire des popula'ā et celle des anciens travailleurs polynésiens du CEP. Pour les premiers, qui vivent un « deuxième contact », la nostalgie est prégnante lorsque le choix de s'installer en Polynésie et d'y fonder un foyer n'a pas été fait. L'étude des trajectoires des travailleurs polynésiens et leurs récits tend à relativiser le tournant qu'a pu

---

<sup>20</sup> Entretien avec Ida Kautai, Nuku Hiva, décembre 2023.

<sup>21</sup> Entretien de janvier 2024 à Ra'iātea.

constituer l'emploi au CEP. Les entretiens mettent en évidence des « manières de faire » (Certeau 1990 : 53) qui invalident toute opposition tranchée entre modernité et mode de vie traditionnel<sup>22</sup>.

Ce qui se joue dans l'entretien relève aussi de la capacité à raconter sa propre trajectoire. Cette maîtrise narrative du passé professionnel tranche avec la partie de l'entretien consacrée aux conséquences sanitaires liées à la radioactivité, source d'angoisses et d'hésitations.

II. « Séparer la bombe du CEP » : comment concilier mémoire du travail et mémoire sanitaire ?

Les recherches sur les conséquences du CEP en Polynésie française ont souvent reproduit la distinction que beaucoup d'habitants des îles nucléarisées opèrent entre le CEP comme industrie fournissant travail et salaire, et la bombe avec ses risques sanitaires (« atomi » en tahitien). On a pu souligner la dimension paradoxale d'une telle distinction sans proposer de cadre interprétatif permettant de la rendre intelligible dans le champ scientifique (Nolet 2022 : 420)<sup>23</sup>. Nous formulons l'hypothèse que cette distinction entre « CEP » et « atomi » met en concurrence deux mémoires, les enjeux sanitaires occultant à l'échelle individuelle et collective les souvenirs liés au travail. La dissociation entre ces deux mémoires, inégalement distribuée en Polynésie selon des logiques sociales (type d'emploi) et spatiales (lieu de l'emploi et de la résidence), n'est pas irrémédiable.

Voile d'amnésie sur le travail : d'une mémoire empêchée à une mémoire maîtrisée

Alors que les anciens travailleurs disposent d'une maîtrise indéniable sur la mémoire du travail au CEP, ils n'ont pas toujours pu la transmettre. Cette limite peut tenir à l'autocensure héritée de la confidentialité requise à l'embauche, qui aurait perduré même après la fin de leur contrat. « Papa il ne nous parlait jamais de son travail », témoigne la fille d'un ancien manoeuvre de Moruroa, dans une sorte de cousinage avec la question posée par le livre de Raphaëlle Branche, *Papa, qu'as-tu fait en Algérie?* (2022). Les freins à la transmission d'une mémoire des travailleurs du CEP (morcellement des expériences, primat d'un discours de justification de l'utilité de la force de frappe), n'ont pas empêché une polarisation de la mémoire collective du CEP sur les enjeux sanitaires depuis un quart de siècle. Les cadres sociaux de la mémoire qui façonnent la fabrication et la transmission des souvenirs y sont pour beaucoup (Halbwachs [1925] 1994). On en connaît les principaux jalons : les révélations en 1998 de Vincent Jauvert dans le *Nouvel Observateur* sur les retombées d'Aldébaran ; la constitution d'associations d'anciens travailleurs à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle ; le rapport de l'Assemblée de Polynésie française en 2006 ; les déclassifications des archives sur les retombées réclamées par voie de contentieux obtenues en 2013, auxquelles

---

<sup>22</sup> Ceci n'empêche pas cette opposition de présenter à la longue une certaine performativité à force d'être mobilisée, projetée par les occidentaux présents sur place.

<sup>23</sup> Voir aussi le travail de Lis Kayser : <https://www.diis.dk/en/node/24385>

la publication de l'essai *Toxique* a donné un nouvel écho en 2021 (Philippe et Stadius 2021). Les concessions de l'État sur ces enjeux sanitaires, la loi Morin en 2010, puis la mise en place par le gouvernement d'une commission de déclassification en 2021, ont renforcé l'attention du public entretenue par des documentaires, enquêtes et débats télévisés. Les anciens travailleurs sont confrontés à un agenda médiatique où l'angle sanitaire davantage révélateur des mensonges d'État et non de l'agentivité polynésienne, en dépit des nombreuses contestations, bénéficie de la légitimité et de l'actualité sociale la plus grande. « La bombe » efface « le CEP » dans la mémoire collective.

Ces cadres sociaux de la mémoire conduisent les anciens travailleurs à une prise de conscience du risque par l'extérieur : leur mémoire personnelle est informée par des révélations qui donnent à voir un risque par nature invisible, lié à des choix politiques qui en font autant de dupes. Puisque je n'ai pas perçu le risque avant les tirs, ni les retombées avérées dès *Aldébaran*, comment pourrais-je m'en souvenir, en parler ? La culpabilité et le voile d'amnésie sont aggravées lorsque la perception du risque a existé – c'est le cas dans de rares entretiens où le travailleur évoque des confidences d'un expert (du SMCB par exemple) ou encore dans cet autre cas lorsque, à la 2<sup>e</sup> génération de travailleurs, un père, qui a travaillé à Moruroa alerte sa fille qui part travailler à Hao sur les périls qu'il a pressentis<sup>24</sup>.

L'entrée sanitaire jette un voile d'amnésie sur l'expérience professionnelle vécue par ces travailleurs au CEP. Et pourtant ! L'investigation mémorielle à travers un questionnaire centré sur le travail présente quelque chose de rassurant : le témoin perçoit l'intérêt de ses souvenirs et leur précision. Au terme des entretiens, la remémoration des lieux, des situations, des outils, des gestes, suscite une réaction joyeuse : « Pendant deux heures, j'étais retourné à Moruroa ». Le ton utilisé pour évoquer cette expérience immersive prend à contrepied l'attente d'une mémoire douloureuse liée au risque sanitaire. La réalité du risque radioactif que convoque le seul nom de « Moruroa » chez nous ne semble pas conciliable avec la mémoire routinière des travaux et des jours. Cette tension nous a fait prendre conscience de l'intérêt d'une entrée par le travail.

Le salaire n'était pas le prix du risque : la mémoire du travail pour en finir avec la culpabilisation des anciens travailleurs

En première lecture, la mémoire du travail semble totalement déconnectée de la mémoire sanitaire. Dans les entretiens, les témoins n'expriment jamais le regret d'avoir travaillé au CEP. Il existe une unanimité presque totale sur ce sujet, y compris lorsque nous relançons les travailleurs sur le choix qui a conduit à Moruroa : « D'ailleurs, je ne regrette rien ». Mais au moment d'aborder les conséquences

---

<sup>24</sup> Entretien du 7 mars 2024 à Hao.

sanitaires, la douleur et l'inquiétude se manifestent, marquant le prix de cet engagement professionnel, sa face sombre :

*On ne peut plus revenir en arrière. Mais sinon, on a bien vécu au temps du CEP, quoi. Avant, tout le monde était dans la joie. Le CEP est parti. Voilà. Tous les malades qui arrivent. À qui tu vas te plaindre, là ? Et tu as peur pour tes enfants. Ça fait peur<sup>25</sup>.*

Les procédures d'indemnisation ouvertes par la loi Morin et arbitrées par le CIVEN suscitent un intérêt partagé par une large partie des travailleurs avec lesquels nous avons effectué des entretiens. Ces procédures conçues selon une logique de compensation individuelle par rapport aux maladies développées se situent du côté du risque *réalisé*, de la catastrophe. Le rôle du CIVEN est de vérifier le lien entre la maladie et l'exposition pendant le travail à un seuil d'au moins 1mSv. Il n'existe pas à ce jour de procédure concernant l'exposition au risque (la prise de risque en tant que telle), ce qui impliquerait des formes de compensation collective.

Ce mécanisme d'indemnisation favorise l'impression que la rémunération perçue au CEP, considérée comme hors norme par rapport aux moyennes des salaires de l'époque avait pu jouer ce rôle de compensation *a priori*. D'où un processus de culpabilisation. Le père Auguste Uebe-Carlson président de l'association 193 de défense des victimes des essais nucléaires (travailleurs et riverains), reproduit cette mise en équivalence et la focalisation sur la connaissance du risque : « À un moment donné, il faut bien se dire, ben oui, on a profité de cette époque. Et on a bien profité. Et quand je dis ça, je pense à certains de mes tontons qui y ont été aussi [à Moruroa]<sup>26</sup> ». De sorte qu'on met *a posteriori* en rapport salaire et risque comme s'il s'était agi *a priori* d'une transaction, d'un contrat explicite. Or le contrat qui rémunérait un travail, conduite d'engins, forages, construction de bâtiments, service de repas, etc. n'impliquait évidemment aucune notion de risque d'exposition aux retombées !

Cette affirmation n'est pas un truisme, tant le primat actuel de la mémoire sanitaire et le processus de victimisation liée à l'application de la loi Morin invisibilisent la mémoire du travail. Celle-ci souffre d'une autre occultation : l'image de vacances payées dans ce qui est parfois assimilé à « Club Med » à Hao et Moruroa. Les récits d'anciens militaires popa'ā assimilent parfois leur expérience sur les sites à un séjour dans un club de vacances. Ce souvenir idyllique revient moins souvent chez les Polynésiens, même si cette mémoire existe, y compris dans la transmission des souvenirs dans le cadre familial<sup>27</sup>. L'impressionnante liste des loisirs accessibles sur place, la découverte de nouvelles pratiques sportives, ont pu contribuer à effacer la mémoire du travail fourni, de son coût corporel (accidents du travail), social et émotionnel (l'éloignement familial).

Les entretiens réalisés auprès des anciens travailleurs polynésiens, notamment avec ceux qui étaient embauchés par les entreprises associées, tranchent

---

<sup>25</sup> Entretien avec une ancienne serveuse du CEP, à Hao, mars 2023.

<sup>26</sup> Entretien réalisé en novembre 2023.

<sup>27</sup> Entretien avec la femme d'un ancien travailleur, Ra'iâtea, mars 2024.

avec cette notion de vacances rémunérées. Les témoignages varient selon le type de travail et la personne, entre des emplois très réglés et répétitifs et d'autres, marqués par l'exigence de disponibilités extensives. Certains témoins, comme des conducteurs d'engins, rapportent avoir régulièrement travaillé de nuit (19h-6h) et avoir été payés en conséquence. Un ancien docker de l'entreprise Cowan, rencontré à Hao en mars 2024, explique :

Si tu es costaud tu peux travailler quasiment 24 heures sur 24. Parce qu'il y a toujours cinq bateaux dans le lagon qui attendent pour passer sur le quai [et être déchargés ou chargés]. Le plus dur pour nous c'est lorsqu'il y a les tirs à Moruroa, parce que c'est nous qui venons chercher le matériel. Là... tu peux travailler 24h, même la nuit [...]. Le chauffeur, il t'emmène là où tu habites [pour te reposer] [...]. C'est à toi de donner l'heure pour venir te chercher, pour te renvoyer sur le bateau. Comme ça, je peux récupérer au moins une heure ou une heure et demie. Après, je retourne au travail. Pour nous c'est dur le travail.

Les anciens travailleurs insistent sur la difficulté d'élever des enfants à distance, la peine liée à l'absence au moment des naissances, voire les conséquences sur le couple liées à ces absences répétées.

Enfin, le sens conféré à ces sacrifices diffère : alors que pour une partie des militaires, ingénieurs, techniciens, etc. venus de l'Hexagone, le travail pour le CEP peut présenter une dimension patriotique qui justifie les difficultés liées à l'éloignement (Barthe 2017 : 180), on ne trouve jamais un tel motif de fierté chez les témoins polynésiens. Le sujet du patriotisme suscite chez eux des exclamations sans ambiguïté (« Ah non pas ça ! »), appuyées par des gestes expressifs, balayant la question d'un revers de main. Si un tel constat nous renseigne sur la structure actuelle de la mémoire, si l'on ne peut pas écarter l'existence d'une logique patriotique à l'époque du CEP, la mémoire du travail que nous étudions diffère d'une mémoire de vétéran, qu'on trouve chez d'anciens travailleurs européens.

Le travail suffit à justifier le choix d'un emploi au CEP. C'est une fin en soi, parce qu'il est associé à un revenu mais aussi à l'acquisition d'une compétence, à une progression de carrière et à la reconnaissance sociale que cela apporte dans un contexte socio-économique où le salariat devient hégémonique : l'accès à une formation permet de prétendre à un emploi par-delà le CEP. Plusieurs témoins ont ainsi pu faire valoir les permis obtenus (poids lourds), les compétences acquises (plongeur, grutier etc.) : c'est le cas pour cet ancien salarié de Dumez-Citra, qui trouve à s'employer de retour à Nuku Hiva : « J'ai travaillé dans l'administration comme chauffeur de bulldozer, au TP [Travaux publics], avec mon frère, parce que on avait des engins là-bas [à Moruroa et Fangataufa], on a manipulé, on connaît ces trucs-là ».

Contrairement à la mémoire sanitaire, la mémoire du travail peut être liée à la réussite lorsque l'activité au CEP a permis de bâtir, de répondre aux besoins du groupe familial, ou d'assurer son ancrage. « Ceux qui regrettent, ils n'ont même pas économisé des sous pour payer la vie après. Penser la vie pour les enfants », explique

cet ancien travailleur rencontré à Tahiti (janvier 2024), qui stigmatise les choix effectués par son frère.

Quand la mémoire du travail révèle les failles de la sécurité : vers une (ré)conciliation entre les mémoires

La mémoire du travail relève de la remémoration volontaire plus que du souvenir spontané. Nous la sollicitons par nos questions dirigées, pendant les entretiens et elle nécessite un effort initial. Nous formulons l'hypothèse qu'elle n'est pas convoquée spontanément parce que le témoin ne l'assimile pas à un souvenir susceptible d'intéresser le chercheur : pris dans des logiques sociales de disqualification de soi et dans la culture de l'exceptionnalité du nucléaire, il évoque plus volontiers la vision qu'il aura pu avoir du champignon nucléaire ou d'un engin en cours d'installation.

Pourtant, ces mémoires sont plus complémentaires qu'il n'y paraît. La relecture de certains épisodes liés au travail permet de faire émerger des anomalies, des angles morts et surtout le défaut de communication sur les périls. Une telle relecture ne débouche que rarement sur des certitudes mais davantage sur des suspicions et des hypothèses, sources d'angoisses. Les entretiens nous ont permis de prendre la mesure des écarts existant entre les normes de sécurité affichées dans les archives du CEP et les précautions effectivement prises, sur le terrain :

Nous, au bureau, on avait des dosimètres. Mais on ne nous les donne jamais. C'est resté dans le bureau. Ça restait dans les cartons, quoi. Mais on ne nous les donne jamais. Qui avait les dosimètres ? Les foreurs ? Non, non. C'est pour le bureau. Mais on ne nous les donne pas<sup>28</sup>.

Grâce à la lente diffusion dans l'espace public de l'existence de retombées auxquelles ils ont été exposés, une partie des travailleurs rencontrés identifient *a posteriori* des moments de prises de risques.

Au début ça va, mais après... je suis revenu, comme les Polynésiens on mange beaucoup de poisson. On a fait les essais nucléaires... Après la visite, il m'a dit « tu as mangé du poisson », mais je ne crois pas que c'est ça, on est contaminé. À chaque fois, on rentre, même tu rentres un mois, tu as toujours la visite [médicale]. Mais il [le médecin] ne dit que ça « tu as mangé du poisson ». J'étais à Moruroa pendant les tirs aériens, c'est nous qui faisons l'entretien du PEA, le blockhaus là<sup>29</sup>.

Ces angoisses sont très répandues même chez des témoins qui se déclarent bien portants. Cette convergence des inquiétudes redouble celle d'une absence de regrets, qui peut sembler paradoxale. Elle permet de concevoir que la mémoire du risque peut

---

<sup>28</sup> Entretien avec un ancien agent du SMCB, Tahiti, janvier 2024

<sup>29</sup> Entretien à Nuku Hiva, décembre 2023.

venir éclairer *a posteriori* certains souvenirs, sans avoir vocation à se substituer à la mémoire du travail.

La procédure d'indemnisation, lorsqu'elle aboutit et que le CIVEN rend un avis favorable, apporte une reconnaissance sociale, économique aux douleurs liées à la réalisation du risque. D'un point de vue mémoriel, cette procédure reste problématique. Dans la mesure où les décisions du CIVEN n'ont pas à être motivées, les personnes ou les familles concernées par l'indemnisation ignorent sur quelle base repose cette reconnaissance. Dans ces conditions, l'indemnisation ne favorise pas la construction d'un récit consensuel entre les parties prenantes (État, travailleurs, familles) mais rejoue et amplifie la transaction implicite : argent contre risque. Le risque peine à être distingué du travail, voire de la vie des personnes concernées. Dès lors, les jalons mémoriaux que défendent les anciens travailleurs polynésiens du CEP ne sont pas respectés.

## Conclusion

Alors que les conséquences sociales et culturelles du CEP ont fait couler beaucoup d'encre dès les années 1960 sous la plume des acteurs politiques et militaires de France continentale, puis au terme des essais, de la part de sociologues (De Vries et Seur 1997) et de militants, la mémoire des travailleurs polynésiens a été invisibilisée. Disqualifiée, dans un premier temps, ou plus exactement ventriloquée par cette « nostalgie par anticipation » qui ne laissait aucune chance aux Polynésiens de résister au « choc de modernisation » apporté par le CEP. Reléguée, ensuite, par la construction d'une mémoire sanitaire liée au processus de victimisation concernant les personnes exposées aux retombées radioactives dans ce territoire.

Par-delà le prix des trajectoires individuelles reconstituées, les entretiens réalisés permettent d'identifier des régularités, des convergences qui donnent à voir autant de jalons d'une mémoire collective du travail informée par la mémoire sanitaire mais aussi influencée par la mémoire occidentale du CEP, sans jamais s'y réduire. Cette mémoire du travail est porteuse d'une contre-nucléarité, précieux contre-point sur la nucléarisation du territoire, permettant de rendre compte en partie de l'agentivité des Polynésiens au cours de cette période. Or, la reconnaissance de cette agentivité est limitée par plusieurs mécanismes : le récit dominant a opposé aux victimes toute manifestation de leur agentivité dans l'histoire du risque auquel elles ont été exposées. La rémunération, la connaissance même très partielle du danger sanitaire, les loisirs expérimentés au CEP, l'accès à certaines ressources, toutes ces opportunités, souvent considérées comme des chances disproportionnées par rapport à une entreprise industrielle classique, deviennent le signe d'une responsabilité dans l'exposition au risque plus ou moins implicite, parfois intériorisée par les travailleurs eux-mêmes.

La prise en compte de la mémoire du travail permet de rééquilibrer une équation dans laquelle cette dimension était devenue une inconnue, empêchant de considérer les ressources perçues comme la rétribution d'une activité professionnelle et non comme celle du risque. C'est toute la force de la propagande et des moyens associés au CEP et l'asymétrie d'une entreprise menée dans une société en situation coloniale, que d'avoir imposé l'idée d'une expérience professionnelle synonyme de facilité, créant le souvenir d'un âge d'or, dont les bénéficiaires doivent supporter en compensation la révélation du risque sanitaire. Les anciens travailleurs corroborent en partie cette idée lorsqu'ils abordent la prise en charge (hébergement, restauration, etc.) dont ils ont bénéficié ; ils résistent davantage à cette logique compensatoire lorsqu'on aborde le sujet de la famille, de l'éloignement, et pour beaucoup aussi de la pénibilité. La construction de la mémoire sanitaire, focalisée sur le risque radio-induit, laisse de côté la question des accidents de travail et des maladies développées dans le cadre du CEP, parmi lesquels compte bien sûr l'alcoolisme, une piste que nous aimerions creuser par ailleurs.

## Bibliographie

Assemblée de la Polynésie française, *Les Polynésiens et les essais nucléaires. Indépendance nationale et dépendance polynésienne*, Pape'ete, 2006.

Yannick Barthe, *Les retombées du passé, le paradoxe de la victime*, Seuil, 2017.

Romain Bertrand, *L'Histoire à parts égales, récits d'une rencontre, Orient-Occident (XVIe-XVIIe siècle)*, Seuil, 2011.

Raphaëlle Branche. « *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?* ». *Enquête sur un silence familial*. Paris : La Découverte, 2022.

Bastien Cabot, Elena Davigo, « Du « compromis réparateur » au refus de la « monétisation de la santé ». Mouvement ouvrier et environnement de travail en Italie (1880-1980) », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, vol. 41, no. 1, 2023.

Michel de Certeau, *L'invention du quotidien. Arts de faire* (tome 1), Éditions Folio, coll. Essais, [1980], 1990.

François Doumenge, « L'île de Makatéa et ses problèmes », *Cahiers du Pacifique*, 1963.

Ben Finney, « Polynesian Peasants and proletarians: Socio-Economic Change among the Tahitians of French Polynesia », *The Journal of the Polynesian Society*, 74-3, 1965.

Aimé Louis Grimald, *Gouverneur dans le Pacifique*, Berger-Levrault, 1990.

Maurice Halbwachs, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Albin Michel, [1925] 1994.

Christopher Hill, Jon Hogg, Raminder Kaur, "Introduction", *Fallout Reframed: Rethinking Nuclearity from Below*, Liverpool: Liverpool University Press, à paraître.

Nicholas Hoare, *Re-Mining Makatea: People, Politics and Phosphate Rock*, thèse soutenue à l'ANU, 2021.

Sandrine Lefranc, Lilian Mathieu, « Introduction. De si probables mobilisations de victimes », Sandrine Lefranc, Lilian Mathieu dir., *Mobilisations de victimes*, PUR, 2009.

Emilie Nolet, « L'atoll de Reao et sa base militaire », Meltz et Vrignon, dir., *Des bombes en Polynésie. Les essais nucléaires français dans le Pacifique*, Paris, Vendémiaire, 2022.

Jean-Marc Pambrun, *Henri Hiro, héros polynésien : biographie*, Mo'orea, Puna Honu, 2010.

Sébastien Philippe, Thomas Stadius, *Toxique. Enquête sur les essais nucléaires français en Polynésie*, Paris, PUF, 2021.

Peter De Vries, Hans Seur, *Moruroa et nous : expériences des Polynésiens au cours des 30 années d'essais nucléaires dans le Pacifique sud*, Centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits, Lyon, 1997.